



 Pour toute impression ou sauvegarde, ouvrir la [version Word](#) de cette page.

**Type de source :** Enquête en population générale

**Type de substance considéré :** Drogues illicites

**Population concernée :** Population générale

# Enquête sur les représentations, opinions et perceptions relatives aux psychotropes (EROPP) - drogues illicites

**Accès rapides :**

- [Organisation et financement](#)
- [Objectifs](#)
- [Méthodologie](#)
- [Diffusion](#)
- [Observations](#)
- [Synthèse](#)
- [Pour en savoir plus](#)

## Organisation et financement

[haut du document](#)

### Maître d'oeuvre

Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)

### Responsable

OFDT - 3 avenue du Stade de France 93218 Saint-Denis

### Financement et collaboration

Institut GfK-ISL

## Objectifs

[haut du document](#)

- Appréhender les attitudes, représentations, opinions et perceptions des Français relatives aux substances psychoactives, à leur usage et aux politiques publiques mises en œuvre dans ce cadre.
- Mesurer leurs évolutions au fil du temps

## Méthodologie

[haut du document](#)

### Périodicité

Variable

### Dates d'observation

1999, 2002, 2008, 2012

### Approche

Quantitative

### Unité statistique

Individu

### Champ d'observation

Population générale des 15-75 ans

### Méthode d'échantillonnage

Enquête téléphonique (ITAO ou CATI)

Exercices 1999 et 2002 : Tirage de ménages, tirage d'un individu de 15-75 ans au sein du ménage par la méthode des quotas. Les critères retenus pour les quotas sont le sexe, l'âge, la profession du chef de famille, la région et la catégorie d'agglomération.

Exercice 2008 et 2012 : Sondage aléatoire avec deux échantillons représentatifs, un concernant les personnes ayant une ligne fixe, l'autre ne possédant qu'un téléphone mobile. Échantillonnage des téléphones fixes par sondage à deux degrés avec tirage du ménage par la méthode d'incrémentation puis sélection de l'individu interrogé par la méthode KISH. Échantillonnage des téléphones mobiles par génération de numéros aléatoires respectant les parts de marché des principaux opérateurs.

### Durée d'observation

3 semaines en 1999 et 2002, 9 semaines en 2008 et en 2012

### Biais de couverture de la source par rapport au champ d'observation

Pour 1999 et 2002 : ménages sur liste rouge, non francophones ou n'ayant pas le téléphone fixe. Une enquête complémentaire « portable exclusif » permet de limiter partiellement ces biais.

Pour 2008 et 2012: ménages non francophones.

## **Champ géographique**

France métropolitaine

## **Découpage géographique possible**

5 zones UDA (Région parisienne, Nord-ouest, Nord-est, Sud-ouest, Sud-est)

## **Champ toxicologique**

Substances psychoactives licites et illicites

## **Définition toxicologique retenue ou nomenclature**

Pour les drogues illicites:

- expérimentation : consommer au moins une fois une drogue illicite au cours de sa vie.
- consommation récente : consommer au moins une drogue illicite au cours des douze derniers mois.

## **Nombre d'unités statistiques observées**

2 500 individus (dont 300 individus possesseurs exclusifs d'un portable) en 2012

## **Taux de couverture**

La méthode de sondage utilisée implique que la structure de l'échantillon ne se trouve pas déformée par les non-réponses. Un redressement a néanmoins été opéré afin d'ajuster les poids de chaque individu aux marges théoriques par un algorithme itératif (calage sur marge). En 2012, les données ont été pondérées par le nombre d'individus éligibles et de lignes téléphoniques au sein du ménage et calées sur les dernières données du recensement de l'INSEE sur les variables suivantes : sexe, tranche d'âge, région, catégorie socioprofessionnelle, nombre de personnes au foyer, équipement téléphonique et type d'habitat.

## **Recueil de données**

Entretien téléphonique

## **Données recueillies**

- Perception de la dangerosité des produits illicites (cannabis, cocaïne, héroïne)
- Perception des usagers de cannabis, de cocaïne et d'héroïne
- Réactions à certaines opinions sur les drogues
- Perception des politiques publiques
- Consommation dans la vie et dans l'année de cannabis et des autres drogues illicites

Autres questions :

- caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, profession et statut d'activité - de la personne interviewée et du chef de famille - diplôme, situation familiale) et question générale d'attitude (motifs de préoccupation pour la société).
- consommations et opinions sur les autres substances.

## Qualité et fiabilité des données

Bonne

## Diffusion

[haut du document](#)

## Délai de diffusion des résultats

Premiers résultats : n + 9 mois

Publication : n + 12 mois

## Principal mode de diffusion des résultats

Tendances

## Bibliographie

- Costes J.M., Le Nézet O., Spilka S., Laffiteau C., "Dix ans d'évolution des perceptions et des opinions des Français sur les drogues (1999-2008)", Tendances, 2010, n°71, 6 p.
- Tovar M.L., Le Nézet O., Bastianic T., « Perceptions et opinions des Français sur les drogues », Tendances n°88, 2013, 6 p.

## Observations

[haut du document](#)

## Synthèse

[haut du document](#)

Plus de sept Français sur dix (72 %) interrogés lors de cette enquête estiment improbable « d'arriver à ce que personne ne se drogue ». En réponse à la question « quelles drogues connaissez-vous, ne serait-ce que de nom ? » la quasi-totalité des Français (96 %) cite spontanément au moins un produit : le cannabis est le plus souvent mentionné (86 %), devant la cocaïne (64 %) et l'héroïne (48 %).

Les Français estiment majoritairement que les produits illicites constituent un risque dès l'expérimentation (90 % pour l'héroïne et 85 % pour la cocaïne). La part des personnes estimant que l'usage du cannabis comporte un risque dès l'expérimentation est en baisse (54 %, contre 62 % en 2008). La perception du pouvoir addictif du cannabis n'a cessé de progresser, passant de 21 % en 2002 à 38 % aujourd'hui.

Comme en 2008, une majorité estime que les usagers de ces substances peuvent être « un danger pour leur entourage ». Cet avis est partagé par 87 % des Français à propos des consommateurs d'héroïne et 83 % pour la cocaïne. Vis-à-vis des usagers de cannabis, 67 % de la population estiment qu'ils sont dangereux pour leur entourage, alors qu'ils étaient 62 % en 2008.

Concernant les sanctions pénales encourues par les usagers de cannabis, une large majorité des Français est favorable à la possibilité d'un simple « rappel à la loi » (86 %) ou d'« une obligation de soins » (87 %). Plus des deux tiers (68 %) soutiennent le principe d'« un stage payant d'information sur la loi et les dangers des drogues », créé par la loi de prévention de la délinquance du 5 mars 2007, pour dissuader les usagers occasionnels d'une éventuelle récidive. Par ailleurs, seulement 36

% de la population juge plutôt comme « une bonne chose ou une très bonne chose » la possibilité d'une peine de prison pour usage simple de cannabis (sans infraction associée).

Les Français restent très majoritairement opposés à une mise en vente libre du cannabis (78 %, en recul par rapport à 2008 - 85 %). La part d'opinions favorables à la proposition d'autoriser le cannabis sous certaines conditions (en maintenant l'interdiction pour les mineurs et avant de conduire) a quant à elle doublé sur la période, passant de 31 % à 60 %.

En matière de politique de réduction des risques, l'opinion des Français s'est légèrement modifiée par rapport à 2008. Ils sont désormais 83 % à être d'accord avec le principe de base de cette politique mise en action dans les années 1990, contre 70 % en 2008. Concernant l'ouverture de salles de consommation à moindre risque en France, 58 % des Français s'y montrent favorables.

## **Pour en savoir plus**

[haut du document](#)

[Tendances n°88](#)

[Retour page principale](#)

[Haut du document](#)

Dernière mise à jour : novembre 2018